

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : www.csdm.qc.ca/st-fabien

Conseil d'établissement
École St-Fabien
Le mardi 22 janvier 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2018-2019, du 22 janvier 2019 au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Julie Sabourin, enseignante - présente
Manon Boisvert, enseignante – présente
Sylviane Cloutier, enseignante – présente
Souzan Akhdar, SDG – présente
Claudine Baril, directrice – présente
Lyne L'Heureux, enseignante – présente

Parents

Pierre Paquette, président – présent
Jn-Rony Vincent, vice-président- présent
Mély Cung, secrétaire - présente
Ulysse Fortier-Gauthier, membre - présent
Sébastien Veillet, membre – absent

Représentante de la communauté

Julie Hornez, directrice par intérim des Loisirs St-Fabien– absente

Représentante de l'OPP et des parents

M. Long Vu - absent

Le quorum est atteint, l'assemblée est ouverte à 18h37.

Mot de bienvenu de M. Paquette qui souhaite la bonne année à tous et est heureux d'avoir une directrice nommée et non en intérim.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par M. Paquette est proposé par Mme Manon Boisvert et appuyé par M. Fortier-Gauthier.

Adopté à l'unanimité

3. Mot de la directrice

Madame Baril est très contente d'être parmi nous et remercie l'engagement des membres du CÉ. Elle mentionne l'accueil très chaleureux qu'elle reçoit depuis 5 semaines. Elle est toujours en période d'appropriation et mentionne plusieurs défis, notamment au secrétariat et au service de garde. Madame Baril souhaite le bien-être de l'ensemble des enseignants, des membres du service de garde, des enfants et parents. Toutes ses actions seront prises en ce sens.

4. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2018

Mme Julie Sabourin propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de M. Jn-Rony Vincent.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 20 novembre 2018

a. Anglais intensif

Suite à la question d'un parent concernant la possibilité d'avoir un programme d'anglais intensif à St-Fabien, Mme Groslier-Cauchy, directrice intérim à l'époque a envoyé un courriel à sa supérieure pour obtenir les informations concernant un tel programme. À ce jour, aucune réponse n'a été reçue. Le suivi sera fait par la nouvelle directrice. Mme. Baril mentionne qu'elle a connu 2 types de programmes; l'un où tous les groupes de 6^e année étaient en anglais intensif et l'autre où une seule classe était disponible avec un système de sélection des élèves.

b. Suivi sur la signalisation « arrêt »

M. Paquette mentionne avoir eu une conversation avec le service de la ville qui l'a informé qu'il n'y aura pas de panneau « arrêt » au coin de la rue Turenne et Louis-Veillot, car la zone est déjà limitée à 30 km/h. M. Paquette recevra une réponse écrite sous peu.

6. Période réservée au public

NIL

7. Sujets d'approbation

a. Sorties

La sortie d'escalade au centre Horizon Roc pour l'ensemble des élèves de l'école a été approuvée le 18 décembre 2018 par courriel par le CÉ.

Adopté à l'unanimité

Pas de nouvelle sortie présentée durant le CÉ du 22 janvier 2019.

Cependant, après la rencontre, une nouvelle sortie pour le projet-pilote d'athlétisme en salle au Centre Claude-Robillard a été approuvée par courriel le 25 janvier 2019 pour les élèves de 3^e cycle sélectionnés. Cette sortie aura lieu le 1^{er} février et 15 mars 2019.

Adopté à l'unanimité

8. Sujets d'information

a. Comité de pilotage du projet éducatif (M. Fortier-Gauthier)

Poursuite de l'établissement du portrait élève. Les grilles ont été remplies par les professeurs pour évaluer différents points (facilités, difficultés, etc.) sur la capacité de lecture de chaque élève.

Ce qui ressort des premiers constats:

Facilité : engagement à la lecture, vocabulaire, capacité à décoder le contenu de la lecture.

Difficultés : interpréter, justifier, référer ainsi qu'extraire le sens du texte.

Éléments à travailler : vocabulaire, identification des mots, repérer les éléments implicites du texte et vulgariser les textes.

Les prochaines étapes incluent la préparation d'un sondage aux parents sur la lecture.

L'objectif sera formulé autour de la compréhension et doit être complété pour juin. L'objectif devra répondre aux normes et être mesurable.

b. Éducation à la sexualité

Très peu d'avancement. L'école revendique plus de moyen pour mieux l'enseigner et déplore que l'opérationnalisation ne soit pas là. Le curriculum est déjà bien rempli et les professeurs ne sont pas formés adéquatement pour le faire. De plus, l'option qui avait été invoqué d'utiliser le personnel infirmier ne fonctionne pas, car celui-ci est aussi surchargé et ne peut assumer l'ajout de travail.

9. Sujets de consultation

a. Photo scolaire

Il semble y avoir des avis mitigés face au service rendu pour les photos de classe de l'année 2018-2019. Le CÉ a statué qu'il ne serait pas nécessaire de faire un sondage auprès des parents, mais que des nouvelles demandes de soumissions doivent être faite d'ici le prochain CÉ avec les photographes qui ont de bonnes références auprès de parents. Le choix du prochain fournisseur sera fait au CÉ le 26 février 2019

10. Délégation

a. Direction d'école :

Question : Est-ce que l'école a un plan pour l'évaluation du monoxyde de carbone? Réponse : Tous les établissements scolaires seront vérifiés par la commission scolaire.

Question : Est-ce que l'école a des statistiques sur l'école secondaire qui sera fréquentée par les élèves de 6^e année? Réponse : L'école ne détient pas de statistique. Seul un formulaire rempli par les élèves mentionne s'ils iront à l'école publique du quartier ou au privé, mais cette information n'est pas fiable puisqu'il peut y avoir des changements après dont l'école n'est pas informée.

b. Représentant(e) des enseignants : NIL

c. OPP (M. Long Vu) : absent

i. Marché de Noël : sujet sera reporté au prochain CÉ.

d. Représentant du service de garde (Mme Souzan Akhdar) :

Question : Comment les enfants sont-ils sélectionnés une fois le feuillet d'inscription pour les cours au service de garde rempli? Réponse : Premier arrivé, premier servi. Il y a un maximum de 20 enfants par classe, mais en aucun cas un enfant s'est vu refusé l'un de ses 3 premiers choix.

e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : absente

f. Délégué du comité de parents

Les sujets qui ont été traités à la dernière rencontre sont :

i. La présence de 2 commissaires parents aux rencontres du comité exécutif de la CSDM. Il y aura toujours un parent sur l'exécutif, cependant, le ministère a statué qu'il n'y aura plus de commissaire parent aux rencontres.

ii. Maternelle 4 ans. Il n'y a pas de position du comité de parents, mais des discussions sur la particularité des réalités des écoles montréalaises.

iii. Soutien à la communauté franco-ontarienne.

g. Président

NIL

Varia

Madame Julie Sabourin demande s'il y a du nouveau concernant la réfection de la cour d'école.
Réponse : pas de nouvelles. M. Paquette va s'informer auprès du commissaire M. Lavoie pour avoir un suivi.

Madame Julie Sabourin demande quand est-ce que les inscriptions des nouveaux élèves se terminent.
Réponse : Les inscriptions se terminent le 29 janvier 2019. Aucune statistique n'est disponible pour l'instant.

Madame Akhdar demande quelle est la vision concernant le code vestimentaire et rendre obligatoire le pantalon de neige. Réponse : Mme. Baril dit qu'on peut rendre le port obligatoire. Elle fera un rappel aux parents de 5-6^e année.

Madame Mely Cung propose la levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 19h43.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice